

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 2015/77**

**OBJET : ACHAT DE TERRAIN EN VUE DE LA REALISATION D'UNE AIRE DE  
SEDENTARISATION DES GENS DU VOYAGE SITUÉ SUR LA COMMUNE DE CASTRES-  
GIRONDE**

ID : 033-243301264-20150701-2015\_77-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 23 juin 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2015

La séance est ouverte

Le 1<sup>er</sup> juillet 2015 de l'année deux mille quinze à 18 h 30  
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M.BOS
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	M.MAYEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	Mme BURTIN DAUZAN	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mme EYL
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	E	Mme BOURROUSSE	Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	A	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

## **ACHAT DE TERRAIN EN VUE DE LA REALISATION D'UNE AIRE DE SEDENTARISATION DES GENS DU VOYAGE SITUE SUR LA COMMUNE DE CASTRES GIRONDE**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et en particulier l'article 3-9;

**Vu** le PLU de Castres sur Gironde prévoyant un zonage dont la vocation est d'accueillir un aire de sédentarisation des gens du voyage,

**Attendu** que la communauté de communes est compétente pour réaliser les équipements dédiés à l'accueil des gens du voyage dans le cadre du schéma départemental

**Vu** l'accord du propriétaire Madame LAFFARGUE Anne-Marie pour vendre une parcelle de 2000m<sup>2</sup> cadastrée sous le numéro 732 de la section B au prix de 20000€ (vingt mille euros).

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

Par la présente de la délibération, l'assemblée délibérante est appelée à statuer sur l'acquisition de ce terrain situé sur la commune de Castres-Gironde.

Les frais notariés et autres liés à cette transaction seront à la charge de la Communauté de Communes de Montesquieu.

### ***Le Conseil de Communauté à l'unanimité :***

1. **Décide** d'acquérir la parcelle ci-dessus,
2. **Autorise** le Président à engager tous les actes afférents,
3. **Prévoit** les crédits nécessaires au budget de 2015,
4. **Autorise** à mener toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 1<sup>er</sup> juillet 2015  
Le Président  
Christian TAMARELLE  
Document signé électroniquement



Commune :  
CASTRES GIRONDE (109)

N° d'ordre du document d'arpentage : 564P  
Document vérifié et numéroté le 05/05/2015  
A BORDEAUX  
Par C.BARSACQ géomètre cadastré DGFIP  
pour le cadre A, en charge de la mission topo  
Signé

Cachet du service d'origine :  
Centre des Impôts foncier de :  
BORDEAUX 2  
Cité Administrative-Batiment A  
11ème Etage  
Boite 53  
33090 BORDEAUX CEDEX  
Téléphone : 05 56 24 85 97  
Fax : 05 56 24 86 21

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section en préfecture le 15/07/2015  
Feuille(s) : B  
000 B.01  
Date de plan : 15/07/2015  
Qualité du plan : Plan non régulier  
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/2000  
Date de l'édition : 05/05/2015  
Support numérique : -----

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les  
propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : -----  
effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont  
copie ci-jointe, dressé le ----- par -----  
géomètre à -----.  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des  
informations portées au dos de la chemise 6463.  
A -----, le -----

D'après le document d'arpentage dressé  
Par BARBOT (2)  
Réf. :  
Le

- (1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

